

15



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse
au
1.1.2016

Vous devez remplir la déclaration n°2042.NR si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- vous avez quitté la France au cours de l'année 2015 et vous avez perçu, après votre départ, des revenus de source française;
- vous avez transféré votre domicile en France au cours de l'année 2015 et vous avez perçu, avant votre retour, des revenus de source française.

Les revenus perçus avant votre départ à l'étranger ou après votre retour en France doivent être déclarés sur l'imprimé n°2042 qui vous a été envoyé.

Date de votre départ à l'étranger

Date de votre retour en France

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

Traitements, salaires

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total de vos revenus d'activité	1AJ <input type="text"/>	1BJ <input type="text"/>	1CJ <input type="text"/>	1DJ <input type="text"/>
Total de vos autres revenus imposables	1AP <input type="text"/>	1BP <input type="text"/>	1CP <input type="text"/>	1DP <input type="text"/>
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre.</i>	1AK <input type="text"/>	1BK <input type="text"/>	1CK <input type="text"/>	1DK <input type="text"/>

Pensions, retraites, rentes lorsque le débiteur est établi ou a son domicile en France

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total des pensions, retraites et rentes	1AS <input type="text"/>	1BS <input type="text"/>	1CS <input type="text"/>	1DS <input type="text"/>
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT <input type="text"/>	1BT <input type="text"/>	1CT <input type="text"/>	1DT <input type="text"/>
Pensions d'invalidité	1AZ <input type="text"/>	1BZ <input type="text"/>	1CZ <input type="text"/>	1DZ <input type="text"/>
Pensions alimentaires perçues	1AO <input type="text"/>	1BO <input type="text"/>	1CO <input type="text"/>	1DO <input type="text"/>

Rentes viagères à titre onéreux lorsque le débiteur est établi ou a son domicile en France

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW <input type="text"/>	1BW <input type="text"/>	1CW <input type="text"/>	1DW <input type="text"/>

3 | PLUS-VALUES ET DISTRIBUTIONS DE SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE (SCR) réalisées par les non-résidents

Plus-values de cession de droits sociaux Article 244 bis B du CGI	3SE <input type="text"/>
Plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 45 % déjà payé	3VE <input type="text"/>
Distributions de SCR pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 30 % déjà payé	3UV <input type="text"/>

4 | REVENUS FONCIERS

Souscrivez une déclaration n° 2044 pour la période postérieure au départ à l'étranger ou antérieure au retour en France (sauf pour le régime micro foncier).
Reportez lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD, le résultat déterminé sur la déclaration n°2044.

Micro foncier : recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €	4BE <input type="text"/>
Adresse de la location <input type="text"/>	
Revenus fonciers imposables	4BA <input type="text"/>
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB <input type="text"/>
Déficit imputable sur le revenu global	4BC <input type="text"/>
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD <input type="text"/>
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF <input type="text"/>
Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit de bail, provenant d'immeubles dont la location a cessé ou a été interrompue en 2015 après votre départ à l'étranger ou avant votre retour en France	4TQ <input type="text"/>
Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface <i>Report de la déclaration n°2042LE.</i>	4BH <input type="text"/>

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

5 I REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

Nom de l'exploitant											
Prénom de l'exploitant											
Adresse d'exploitation											
N° Siret											
Nature des revenus	BA <input type="checkbox"/>	BIC <input type="checkbox"/>	BNC <input type="checkbox"/>	BA <input type="checkbox"/>	BIC <input type="checkbox"/>	BNC <input type="checkbox"/>					
Régime d'imposition	RÉEL <input type="checkbox"/>	MICRO <input type="checkbox"/>	FORFAIT <input type="checkbox"/>	RÉEL <input type="checkbox"/>	MICRO <input type="checkbox"/>	FORFAIT <input type="checkbox"/>					
Date en cas de cession ou cessation en 2015											

REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Régime du forfait						
Revenus exonérés	5HN		5IN		5JN	
Revenus imposables	5HO		5IO		5JO	
<i>si votre forfait n'est pas fixé, cochez la case</i>	COCHEZ >		COCHEZ >		COCHEZ >	
Revenus des exploitants forestiers	5HD		5ID		5JD	
Plus-values à court terme	5HW		5IW		5JW	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HX		5IX		5JX	
Régime du bénéfice réel						
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5HB	5HH	5IB	5IH	5JB	5JH
Revenus imposables : <i>cas général, moyenne triennale</i>	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI
Déficits	5HF	5HL	5IF	5IL	5JF	5JL
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HE		5IE		5JE	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Déficits des années antérieures non encore déduits	5QF	5QG	5QN	5QO	5QP	5QQ

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime micro entreprise						
Revenus nets exonérés	5KN		5LN		5MN	
Revenus imposables						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
• Ventes de marchandises et assimilées	5KO		5LO		5MO	
• Prestations de services et locations meublées	5KP		5LP		5MP	
Plus-values nettes à court terme	5KX		5LX		5MX	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KQ		5LQ		5MQ	
Moins-values à long terme	5KR		5LR		5MR	
Moins-values nettes à court terme	5KJ		5LJ		5MJ	
Régime du bénéfice réel						
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5KB	5KH	5LB	5LH	5MB	5MH
Revenus imposables						
• Régime normal ou simplifié	5KC	5KI	5LC	5LI	5MC	5MI
• Locations meublées	5HA	5KA	5IA	5LA	5JA	5MA
Déficits						
• Régime normal ou simplifié	5KF	5KL	5LF	5LL	5MF	5ML
• Locations meublées	5QA	5QJ	5RA	5RJ	5SA	5SJ
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KE		5LE		5ME	

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Régime micro entreprise <i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Locations meublées.....	5ND		5OD		5PD	
Locations de gîtes ruraux, chambres d'hôtes et meublés de tourisme.....	5NG		5OG		5PG	
Régime du bénéfice réel						
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS
Revenus imposables.....	5NA	5NK	5OA	5OK	5PA	5PK
Déficits.....	5NY	5NZ	5OY	5OZ	5PY	5PZ
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Déficits des années antérieures non encore déduits...	5GA	5GB	5GC	5GD	5GE	5GF
	2011	2012	2013	2014		
	5GG	5GH	5GI	5GJ		
Adresse de la location.....						

AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

Régime micro entreprise						
Revenus nets exonérés.....	5NN		5ON		5PN	
Revenus imposables						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
· Ventes de marchandises et assimilées.....	5NO		5OO		5PO	
· Prestations de services.....	5NP		5OP		5PP	
Plus-values nettes à court terme.....	5NX		5OX		5PX	
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5NQ		5OQ		5PQ	
Moins-values à long terme.....	5NR		5OR		5PR	
Moins-values nettes à court terme du foyer.....	5IU					
Régime du bénéfice réel						
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés.....	5NB	5NH	5OB	5OH	5PB	5PH
Revenus imposables.....	5NC	5NI	5OC	5OI	5PC	5PI
Déficits.....	5NF	5NL	5OF	5OL	5PF	5PL
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5NE		5OE		5PE	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Déficits des années antérieures non encore déduits...	5RN	5RO	5RP	5RQ	5RR	5RW

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés.....	5HP		5IP		5JP	
Revenus imposables.....	5HQ		5IQ		5JQ	
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Plus-values nettes à court terme.....	5HV		5IV		5JV	
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5HR		5IR		5JR	
Moins-values à long terme.....	5HS		5IS		5JS	
Moins-values nettes à court terme.....	5KZ		5LZ		5MZ	
Régime de la déclaration contrôlée						
	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés.....	5QB	5QH	5RB	5RH	5SB	5SH
Revenus imposables.....	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI
Déficits.....	5QE	5QK	5RE	5RK	5SE	5SK
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5QD		5RD		5SD	
Agents généraux d'assurances : indemnités de cessation d'activité.....	5QM		5RM			

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE							
Régime déclaratif spécial ou micro BNC												
Revenus nets exonérés	5TH	<input type="text"/>	5UH	<input type="text"/>	5VH	<input type="text"/>						
Revenus imposables	5KU	<input type="text"/>	5LU	<input type="text"/>	5MU	<input type="text"/>						
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>												
Plus-values nettes à court terme	5KY	<input type="text"/>	5LY	<input type="text"/>	5MY	<input type="text"/>						
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KV	<input type="text"/>	5LV	<input type="text"/>	5MV	<input type="text"/>						
Moins-values à long terme	5KW	<input type="text"/>	5LW	<input type="text"/>	5MW	<input type="text"/>						
Moins-values nettes à court terme du foyer	5JU	<input type="text"/>										
Régime de la déclaration contrôlée												
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS						
Revenus exonérés	5HK	<input type="text"/>	5IK	<input type="text"/>	5LK	<input type="text"/>	5MK	<input type="text"/>				
Revenus imposables	5JG	<input type="text"/>	5SN	<input type="text"/>	5SF	<input type="text"/>	5OS	<input type="text"/>				
Déficits	5JJ	<input type="text"/>	5SP	<input type="text"/>	5SG	<input type="text"/>	5OU	<input type="text"/>				
Inventeurs et auteurs de logiciels : produits taxables à 16 %	5TC	<input type="text"/>	5UC	<input type="text"/>	5VC	<input type="text"/>						
Plus-values taxables à 16 %	5SO	<input type="text"/>	5NT	<input type="text"/>	5OT	<input type="text"/>						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014						
Déficits des années antérieures non encore déduits ...	5HT	<input type="text"/>	5IT	<input type="text"/>	5JT	<input type="text"/>	5KT	<input type="text"/>	5LT	<input type="text"/>	5MT	<input type="text"/>

6 I CHARGE À DÉDUIRE

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine <i>si vous avez acquitté la CSG après votre départ à l'étranger ou avant votre retour en France</i>	6DE	<input type="text"/>
Somme à ajouter au revenu imposable <i>CSG déductible accordée à tort</i>	6GH	<input type="text"/>

7 I RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT

Acquisition de biens culturels	7UO	<input type="text"/>
Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location <i>Report de la fiche 2041 GR</i>	7WR	<input type="text"/>

8 I AUTRES IMPUTATIONS

Retenue à la source <i>Report de l'annexe n° 2041 E</i>	8TA	<input type="text"/>
---	-----	----------------------

Crédits d'impôt en faveur des entreprises

- Adhésion à un groupement de prévention agréé	8TE	<input type="text"/>			
- Investissement en Corse :					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TS	<input type="text"/>	autres entreprises		
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures	8TO	<input type="text"/>	8TG	<input type="text"/>	
- Crédit d'impôt compétitivité, emploi : <i>montant non encore cédé</i>					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TL	<input type="text"/>	autres entreprises		
	8TL	<input type="text"/>	8UW	<input type="text"/>	
- Crédit d'impôt recherche :					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TB	<input type="text"/>	autres entreprises		
	8TB	<input type="text"/>	8TC	<input type="text"/>	
- Apprentissage	8TZ	<input type="text"/>	- Intéressement	8WE	<input type="text"/>
- Famille	8UZ	<input type="text"/>	- Métiers d'art	8WR	<input type="text"/>
- Agriculture biologique	8WA	<input type="text"/>	- Maître restaurateur	8WU	<input type="text"/>
- Prospection commerciale	8WB	<input type="text"/>			
- Formation des chefs d'entreprise	8WD	<input type="text"/>			
- Prêts sans intérêt	8WC	<input type="text"/>			

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	8TF	<input type="text"/>
--	-----	----------------------

AUTRES RENSEIGNEMENTS
